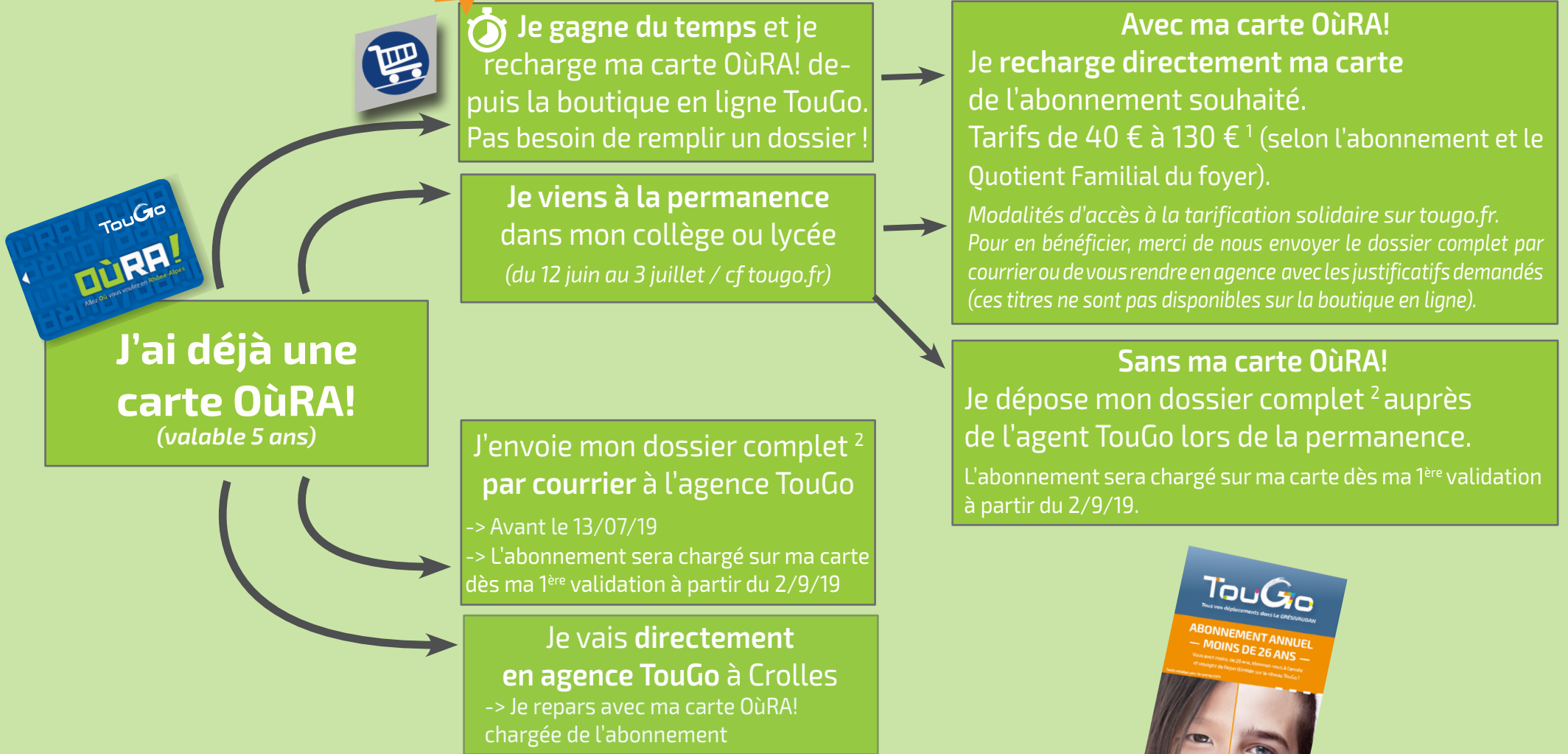
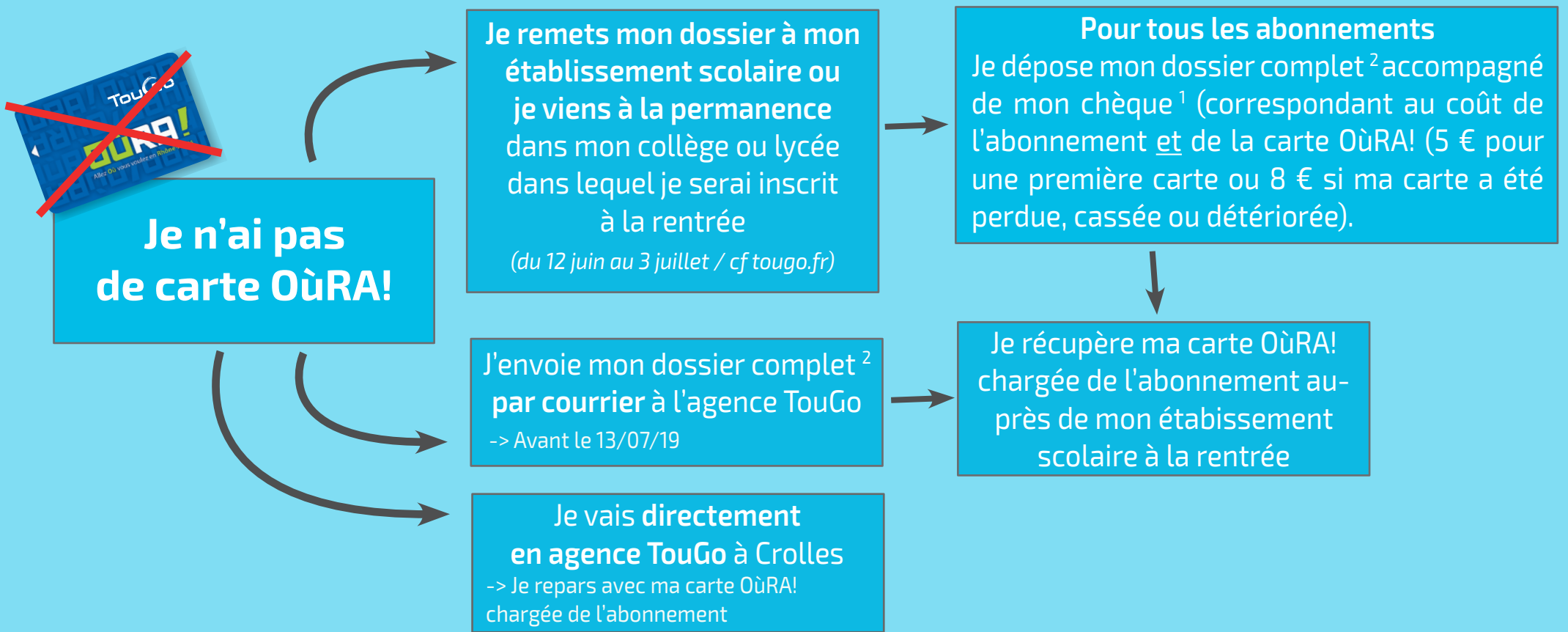
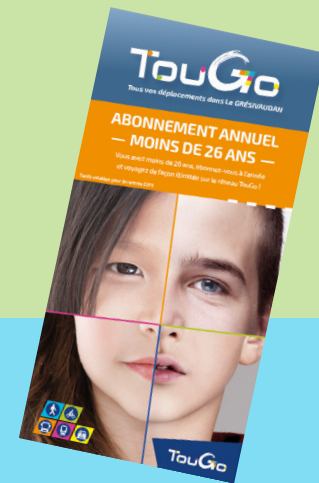


+ pratique



- Première obtention de la carte : 5 € (support valable 5 ans)
- Renouvellement : 3 €
- Duplication en cas de perte, vol ou dégradation : 8 €



1 - Si vous optez pour un paiement par chèque, merci d'inscrire obligatoirement au dos du chèque (à l'ordre de GR4) : nom, prénom, date de naissance et nom de l'établissement de l'élève pour 2019/2020.

2 - Un dossier complet est composé d'un formulaire complété et signé, des justificatifs demandés et d'un règlement. Les formulaires sont disponibles en agence TouGo, dans les établissements scolaires ou téléchargeables sur TouGo.fr. Toute demande incomplète ne sera pas réceptionnée lors des permanences ou retournée dans le cas d'un envoi postal.

Agence TouGo (Mobi-G)
1846 rue de Belledonne
38920 Crolles

N° Vert 0 800 941 103

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

